

Séance du : 17 juin 2025

Numéro de la délibération : DEL/BCH/25/06/130

<p><b>Date Convocation</b> 10/06/2025</p> <p><b>Date Affichage</b> 10/06/2025</p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>19</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>03</td></tr><tr><td>- absents</td><td>05</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	19	- procurations	03	- absents	05	<p>Le 17 Juin Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Ile d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b>PRESENTS 19</b> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU.</p> <p><b>PROCURATIONS 3</b> : Emmanuel MAILLARD, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Isabelle CADOU, Line CHARUAU et Patrice BERNARD.</p> <p><b>ABSENTS 5</b> : Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Sophie FERRY, Jérôme GEAY</p> <p><b>SECRETAIRE</b> : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	19								
- procurations	03								
- absents	05								

### CONVENTION CCI – GARDIENNAGE ESTIVAL SUR PORT-JOINVILLE

**Rapporteur : Judith LE RALLE**

Face aux incivilités ayant eu cours les étés sur le port, les membres du Conseil Portuaire ont acté que le gardiennage soit renouvelé pour l'été 2025.

Cette initiative a pour finalité de prévenir les actes de malveillance et ainsi de sécuriser le matériel tant municipal que portuaire.

Après consultation effectuée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la société COPRESI (70 rue du 18 Juin - 17138 PUILBOREAU) a été retenue pour assurer cette prestation aux conditions ci-dessous :

- Période : du 05 juillet à 21h00 au 31 aout 2026 à 6h00, tous les jours de 21h00 à 6h00 du matin
- Périmètre concerné : zone portuaire de Port Joinville (quai Canada à la gare maritime en priorité avec extension sur le port de plaisance)
- Présence simultanée de deux agents de prévention et de sécurité

Le cout total de cette prestation s'élève à 34 727.40€ TTC réparti entre 5 opérateurs (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée, Compagnie Vendéenne, Compagnie Yeu Continent, Pajarola et la Mairie de l'Ile d'Yeu) comme suit :

Opérateurs	€ HT	€ TTC
Pajarola	2 728.99	3 274.79
Compagnie Yeu Continent	3 426.44	4 111.72
Compagnie Vendéenne	3 426.44	4 111.72
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée	9 678.82	11 614.58
Mairie de l'Ile d'Yeu (port et camping)	9 678.82	11 614.58
<b>Total</b>	<b>28 939.50</b>	<b>34 727.40</b>

Cette somme sera perçue par la Chambre de Commerce et d'Industrie, dans les 30 jours suivant l'émission de la facture auprès de la Commune.

**Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (22 POUR) :**

- ◆ **APPROUVE** le renouvellement de cette opération avec la répartition financière proposée
- ◆ **AUTORISE** Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention à venir et toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération
- ◆ **PRECISE** que cette dépense sera imputée sur le budget principal de la commune au compte 6558-020-02001

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme  
La maire,  
Carole CHARUAU